

Salon des loisirs créatifs

27, 28, 29
JANVIER 2012
PARC EXPO ORLÉANS

(demande de participation)

à retourner avant le
au Parc des Expositions et Congrès d'Orléans

1 CORRESPONDANCE

Raison sociale :

Adresse :

Ville : Code Postal :

Téléphone : Portable : Fax :

Site internet : E-mail :

2 RESPONSABLE DU SALON

Responsable du stand :

Adresse :

Ville : Code Postal :

Téléphone : Portable : Fax :

3 RÉFÉRENCES

Siren n° : Réf. bancaires :

Siret n° : Centre :

Code APE : CCP n° :

Extrait Kbis ou extrait CMA : copie à joindre au dossier

4 INSCRIPTION ENSEIGNE

Enseigne commerciale :

Attention ! votre entreprise sera classée à la 1^{ère} lettre du mot inscrit sur cette ligne

Adresse :

Ville : Code Postal :

Téléphone : Fax :

ACTIVITÉ (2 au maximum) :

PRODUITS EXPOSÉS :

NE RIEN INSCRIRE - RÉSERVÉ À ORLÉANS GESTION

5 EMBLEMES

	Qté	P.U. HT euros	Total HT euros
Droit d'inscription Pour tout stand et emplacement, comprenant l'établissement du dossier et 20 cartes d'invitations gratuites • Forfait obligatoire		80,00	
Stands Modules équipés de cloisons bois (hauteur 2,50 m) bandeau de façade, enseigne, branchement électrique 15 A mono, assurance (valeur assurée 550 € HT le m ²). • Module de 9 m ² avec angle		810,00	
• Module de 9 m ² sans angle		760,00	
• Au-delà de 9 m ²		90,00 / m²	
Prestations complémentaires			
• Rail de spots		40,00	
• Habillage des cloisons avec des tissus ignifugés, le mètre linéaire		30,00	
• Fourniture de coton gratté, le mètre linéaire		10,00	
• Puissance électrique complémentaire 15 A triphasé soit 10 kW		50,00	
• Cartes d'invitation (par carnet de 10). Attention TVA à 5,5%		28,00	
• Plateau (2 m x 0,70 m) à napper		15,00	
• Plateau (1 m x 0,70 m) à napper		10,00	
• Chaise coque		5,00	
• Entrées "Privilège" (entrée à 3 € pour le visiteur)		gratuit	
		Total HT	
		TVA 19,6 % (au taux légal au moment de la facturation)	
		TVA 5,5 % (uniquement sur les cartes d'invitation)	
		Total TTC	
		Acompte 1/3 du montant TTC	

Souhaitez-vous animer un atelier ? oui non

Thème :

Le nombre des ateliers est limité et leur contenu soumis à l'accord préalable de la direction

règlement

LES DEMANDES NON ACCOMPAGNÉES DU RÈGLEMENT CORRESPONDANT NE SERONT PAS PRISES EN COMPTE

Après avoir pris connaissance des conditions de règlement, conventions d'assurance, charte professionnelle hygiène et sécurité en période d'installation de manifestations et décisions de la commission de sécurité, auxquelles j'accepte de me conformer, je déclare donner par la présente mon adhésion ferme et définitive au Salon des Loisirs Créatifs 2012 et m'engage à verser 1/3 du prix TTC de mon emplacement à la signature de la présente. Je verserai le solde dès réception de la facture et au plus tard à la date indiquée sur celle-ci. La Direction se réserve le droit de réactualiser les présents tarifs, en fonction d'une modification importante de la conjoncture économique et de réajuster les taxes gouvernementales le cas échéant. Les versements seront effectués, par chèque ou carte bancaire. Dans tous les cas, les frais de recouvrements éventuels seront à la charge de l'Exposant. En cas de litige, seuls les tribunaux d'Orléans sont compétents.

Ecrire à la main :

"Lu et approuvé, bon pour commande"
et signer - merci -

.....

à le / /

Signature

- RÈGLEMENT PAR CHÈQUE BANCAIRE (à l'ordre d'Orléans Gestion)
 PAR CARTE BANCAIRE (MERCİ DE COMPLÉTER LES CASES CI-DESSOUS)
 PAIEMENT PAR VISA
 EUROCARD/MASTERCARD

Numéro carte :

.....

Verso carte :

.....

Date d'Expiration (mois/année) :

Signature :